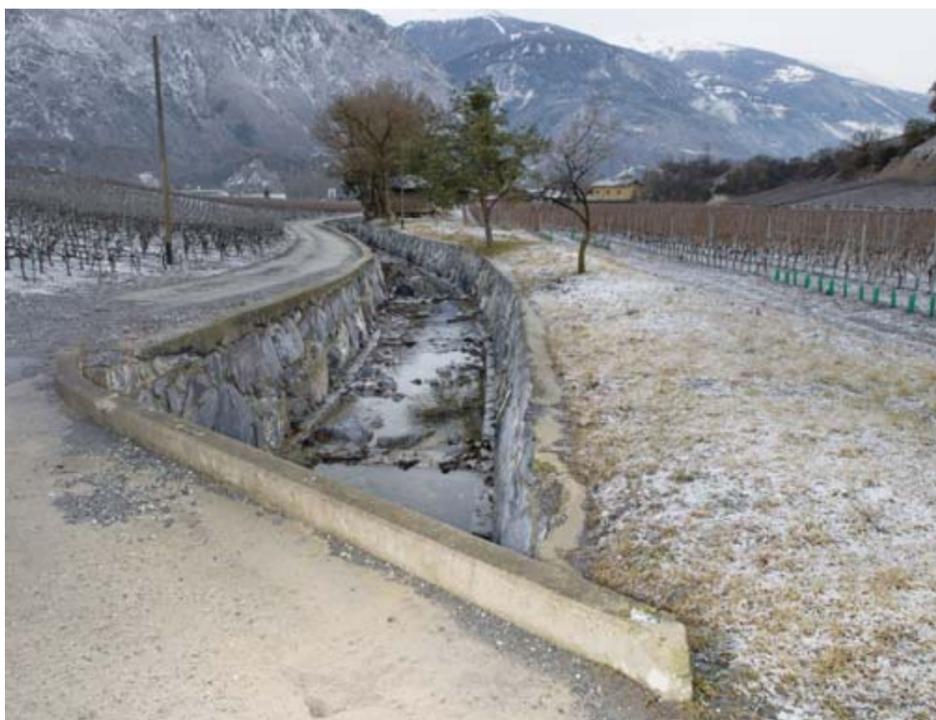


JUSTICE

Jean-Marie Bornet débouté

«Dans sa position et par son expérience, l'accusé savait que l'usage des armes n'est pas laissé au bon vouloir de chacun; il aurait pu aisément éviter son erreur.» Le Tribunal cantonal (TC) a rejeté le recours de Jean-Marie Bornet, contre sa condamnation à 7 jours-amendes avec sursis. L'ancien porte-parole de la police valaisanne n'aurait pas dû prêter l'un de ses pistolets à un proche, entre février et août 2015. La loi prévoit en effet que celui qui met une arme à la disposition d'un tiers doit s'assurer que ce dernier dispose de l'autorisation nécessaire. Qualifiant toutefois la faute de «légère», le TC n'a pas aggravé la peine de Jean-Marie Bornet à 20 jours-amendes avec sursis et une amende de 800 francs, comme le demandait le Ministère public. Ce jugement peut être attaqué devant le Tribunal fédéral. Avocate de l'ex-policier, Beatrice Pilloud indique que la décision n'a pas encore été prise. «Le Ministère public ne fera, en principe, pas recours», informe pour sa part le procureur général Nicolas Dubuis. **RC**



A Salquenen, la Raspille sépare le Haut-Valais du Valais romand. Frontière linguistique, elle est aussi régulièrement une frontière politique. CHRISTIAN HOFMANN / A

Le Haut ne vote pas toujours à l'opposé du Bas

PAR ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH

POLITIQUE Elle paraît lointaine l'époque où les Haut-Valaisans passaient pour plus progressistes que les franco-phones. Et pourtant. En 2005, la partie germanophone du canton avait davantage soutenu le partenariat enregistré que le Valais romand. On se demande donc ce qui a pu changer en quinze ans pour que le Haut refuse à 50,5% la loi contre l'homophobie, acceptée chez nous à 67%. Même si 40% des communes du Haut ont voté comme le Bas et qu'à 230 voix près sur 25 000, il disait aussi oui, on ne peut pas s'empêcher de repenser à ces fois où le Haut s'est distingué par son conservatisme.

Plus favorable aux juges étrangers que le Bas

Dimanche, Mathias Reynard a cité l'exemple de sa récente défaite face à la PDC Marianne Maret, lors du scrutin pour le Conseil des Etats. En fait aussi

partie la préférence du Haut pour une révision de la Constitution par le Grand Conseil plutôt que par une constituante. Ou son oui aux Jeux olympiques. Le Haut qui aurait réélu Freysinger a, en revanche, moins soutenu l'initiative UDC contre les juges étrangers que le Valais romand. La région a également dit oui à l'initiative pour les vaches à cornes, contrairement au Bas. Cela dit, le Valais n'est pas toujours coupé en deux les soirs de votation. Il s'est aussi montré uni pour refuser No Billag et accepter la RIE III.

Rejet du changement

Comment expliquer le «Raspillgraben»? Ethnologue et conseiller communal socialiste à Viège, Thomas Antoniotti se surprend «du paradoxe d'une région au tissu économique digne de la chimie bâloise, qui vote comme les cantons primi-

tifs». Comptant proportionnellement toujours moins d'habitants en raison de sa plus faible croissance démographique, le Haut «rejetterait certains changements, en les assimilant à des dangers».

La lex Weber et la LAT, dont les politiciens du Haut parlent beaucoup et qui font encore la une de ce côté-là de la Raspille, auraient créé un véritable traumatisme. «En se sentant attaqué par une Suisse citadine, le Haut s'est refermé sur ses traditions».

L'ancien journaliste Luzius Theler constate un Haut plus conservateur et un Valais romand plus progressiste dans la ligne des deux quotidiens valaisans. Il l'observe aussi dans le paysage politique des deux régions.

«Pendant que le Bas s'est ouvert à tous les partis, le PDC du Haut se rapproche toujours plus de l'UDC, dont la poussée est impressionnante.»

VIÈGE

Lonza va réduire ses émissions de... gaz hilarant

Lonza annonce qu'elle va mettre en service sur son site de Viège, d'ici à fin 2021, un catalyseur pour réduire ses émissions de protoxyde d'azote, plus connu sous le nom de gaz hilarant.

Ce gaz (N₂O) n'a pas d'effet sur la santé, à faible concentration, par contre, il contribue à l'effet de serre. Les émissions ne sont, pour l'heure, pas réglées sur le plan légal, par contre, les autorités souhaitent voir sa diffusion réduite au maximum. Depuis le début de l'année, les émissions de protoxyde d'azote sont recensées dans le registre suisse des échanges de quotas d'émission. La Lonza étant inscrite à ce registre, comme le rappelle Keystone-ATS, elle doit remettre à la Confédération les droits d'émissions ou des certificats étrangers également pour ce gaz. Lonza précise ne pas produire directement de protoxyde d'azote à Viège, mais que ce gaz est un déchet qui résulte de la fabrication d'une vitamine, la niacine.

Lonza va investir 12 millions dans la mise en place de ce catalyseur, qui permettra une réduction de 98% des émissions de gaz hilarant. Ces 600 000 tonnes d'équivalents CO₂ qui pourront être économisées chaque année représentent à elles seules 1% des gaz à effet de serre de la Suisse. **ATS**

DÉCHETS

Le Valais aura bientôt un nouveau sac taxé



Leur prix ne va pas changer, ce sera toujours 1 fr. 90 par sac de 35 litres. Par contre, les sacs taxés utilisés dans 62 communes du Valais romand vont changer dès mars prochain. Ils seront légèrement plus ternes qu'aujourd'hui, indique dans un communiqué l'Antenne Région Valais romand, la structure qui a piloté l'introduction de la taxe au sac dans le canton. Les autres éléments, comme la couleur et le slogan resteront identiques. La raison de cette modification n'a rien d'esthétique. C'est la composition des sacs qui va évoluer. Les nouveaux contenants seront composés à 80% de polyéthylène recyclé, alors que cette matière récupérée n'entre qu'à 65% dans la composition des sacs officiels actuels.

«Le nouveau sac cohabitera avec le sac taxé première génération jusqu'à épuisement des stocks de ce dernier», précise Grégory Carron, directeur de l'Antenne, cité dans le communiqué. «Les gens pourront naturellement continuer à utiliser les sacs officiels blancs qu'ils ont chez eux.» **JYG**

CRANS-MONTANA

Le Caprices Festival change de mains

Depuis vendredi dernier, la nouvelle société organisatrice du Caprices de Crans-Montana est sur les rails. Son nom? Swiss AQ Art Innovations SA. «Nous avons acheté une SA existante», explique le nouveau président du conseil d'administration, l'hôtelier et conseiller communal de Crans-Montana Joseph Bonvin. Un choix qui s'explique par le fait qu'après la faillite de l'ancienne société organisatrice, Cassiopée Communication SA, il fallait aller vite pour assurer la pérennité de l'événement.

Parmi les membres du conseil se trouve Maxime Fournier, directeur de CMA immobilier. Cette présence ancre la collaboration entre le festival électro et la société de remontées mécaniques. «Cette présence était indispensable», commente le président. L'ancien directeur du Caprices, Maxime Léonard, n'apparaît pas dans le conseil. Par contre, il s'est vu confier le poste de programmeur.

Le Caprices version 2020 va se dérouler du 17 au 19 avril et du 24 au 26 avril. «Pour des raisons d'efficacité, nous avons réduit la capacité du festival par jour. En doublant le nombre de dates, nous gardons la même capacité totale. Nous pouvons accueillir six fois 3300 personnes.»

Une semaine après le début de la vente, entre 20% et 40% des billets, selon les jours, ont déjà trouvé preneurs. **JYG**

POLITIQUE

Une femme présidente des JLR

Egalement secrétaire du Parlement des jeunes du Valais, la Sédunoise Marie-Cathrine Rudaz, 20 ans, est la nouvelle présidente des jeunes libéraux-radicaux valaisans (JLR). Elle est la première femme à occuper cette fonction. Elle a été élue en remplacement de Thomas Birbaum. Les JLR ont également nommé deux vice-présidents: Adeline Crettenand d'Isérables et Samuel Berclaz de Sierre. Ce dernier est le représentant du Haut-Valais dans ce comité. **JYG**

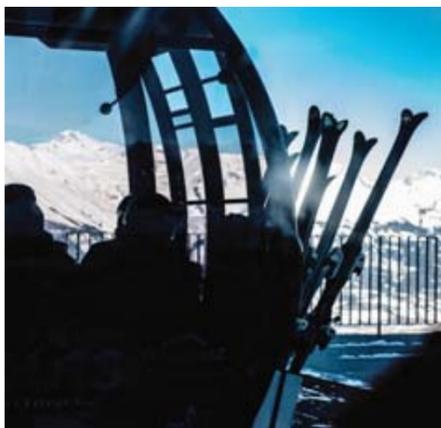
SKI

Les remontées mécaniques à l'arrêt hier... et peut-être également aujourd'hui

Pas de ski lundi. Ou presque. Les stations valaisannes ont renoncé à ouvrir l'immense majorité de leurs remontées mécaniques, à l'exception de quelques rares installations au départ de Verbier, La Tzoumaz, les Mayens-de-Bruson ou encore Crans-Montana. La faute à la tempête Ciara, qui frappe la Suisse depuis dimanche soir avec ses rafales à plus de 100 km/h.

«La situation n'est pas exceptionnelle», relève Pascal Bergero, directeur de Téléchampéry-Les Crosets Portes du Soleil, où seuls quatre téléskis sont ouverts (deux à Morgins, deux aux Crosets). «C'est quelque chose qui arrive plusieurs fois par hiver.»

En fonction des prévisions météorologiques, la fermeture pourrait être prolongée ce mardi. «Le vent reste un phénomène local», explique François Fournier, directeur des remontées mécaniques de Nendaz Veysonnaz. «Certains versants sont parfois épargnés et il arrive que l'on puisse ouvrir certaines parties du domaine, même si ça



Peu de remontées mécaniques ont tourné lundi en Valais. SABINE PAPILLOU / A

n'est pas le cas aujourd'hui. Nos responsables sur le terrain prennent ces décisions au jour le jour.» **BG**

3,6

C'est, en pourcents, le taux de chômage enregistré pour le mois de janvier en Valais.

Soit un recul de 0,2 point par rapport à décembre. A la fin janvier, le canton dénombrait 6505 personnes inscrites auprès des Offices régionaux de placement. Une comparaison avec le même mois de l'année dernière montre une réduction du taux de 0,4 point, ce qui équivaut à 565 chômeurs en moins en douze mois.

Selon le Service de l'industrie, du commerce et du travail, cette situation favorable s'explique par «la bonne tenue de l'économie cantonale», laquelle devrait se poursuivre en 2020. **JYG**